

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°86

L'ESPRIT
CREUSE

Février / Mars /
Avril 2023

(DOSSIER) 07

Cap autonomie

06

(DANS LE VISEUR)

Expérimentation
du rSa rénové

14

(COLLECTIVITÉ)

Un budget 2023
ambitieux et résilient

16

(INFRASTRUCTURES)

Sur nos routes
en 2023



(CLIC-CLAC)

Les visiteurs étaient au rendez-vous sur le stand de la Creuse



Exposants et animateurs ont fait la promotion de nos savoir-faire

Marchin'Sax a mis l'ambiance pour la clôture du Salon



Fondu, raclette Montlait, viande bovine étaient au menu



Impossible de passer à côté du partage du traditionnel gâteau Le Creusois



Daniel a initié les plus jeunes à la taille de pierre



Théa et Jacky ont assuré la démonstration de tissage de tapisserie



Accordéon et vielle ont sonné dans les mains de Luc



(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO
& DANS LE VISEUR)

04

(CREUSONS PLUS LOIN)

Cap autonomie

07

(LA QUESTION À CREUSER)

Questionnaire :
Suis-je un aidant ?

10

(COLLECTIVITÉ)

Un budget
ambitieux et résilient

14

(INFRASTRUCTURES)

Sur nos routes
en 2023

16

(CULTURE)

- Les maçons de la Creuse racontés aux enfants
- Villages & architectures rurales dans la Creuse
 - Coquelicotons refleurit !

18

(LIBRE EXPRESSION)

La tribune
des groupes

19

ÉDITO



Voici venu le printemps. Le temps des retrouvailles, du soleil plus généreux et de la nature qui revit : la Creuse resplendit. Les volets des maisons en pierres s'ouvrent, les places de nos villages se font à nouveau l'écho des rires d'enfants, on range nos pantoufles, et on chausse nos baskets, pour arpenter nos sentiers verdoyants.

Le printemps, c'est le retour des festivités et des touristes qui envient nos espaces naturels à couper le souffle. Aux confins de l'hiver déjà, lors du Salon International de l'Agriculture, les Parisiens enviaient notre savoir-vivre, notre gastronomie et notre agriculture. Cette ruralité, c'est notre force et elle a été couronnée, cette année plus encore, par de belles médailles venues saluer l'excellence de nos éleveurs.

Veiller sur notre département, c'est aussi prendre soin des Creusoises et des Creusois et notamment de ceux qui sont fragilisés par la vie, en situation de handicap, âgés ou isolés, et comme vous le découvrirez dans le budget 2023 de notre collectivité, notre engagement demeure, tout en évoluant pour s'adapter aux besoins nouveaux.

Quant à l'expérimentation d'un accompagnement rénové des bénéficiaires du rSa, notre vœu reste celui de permettre à tous de trouver sa place dans la société, en accédant à une activité, gage de lien social et de reconnaissance des compétences de chacun.

Les valeurs du travail, si étroitement liées à notre histoire, ce sont celles des paysans bâtisseurs, des maçons de la Creuse, un héritage que nous concrétisons aujourd'hui par notre engagement dans le Campus des métiers du LMB de Felletin.

La fierté d'être Creusois, notre avenir, s'écrivent ensemble.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT / Ronan RABOT /
Magali PERRAGUIN / Pierre PINAUD
Crédits photos / illustrations : CD23 / A. OVERTON / I-STOCK /
DOMO CREUSE ASSISTANCE / CREUSE TOURISME
Maquette / mise en page Magazine : Lydie VIALATOU
Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Distribution : LA POSTE
Tirage : 62 500 exemplaires



(DANS LE RÉTRO)

LOGEMENT

Des constructions neuves à la hausse pour Creusalis

Le président de Creusalis et 1^{er} Vice-Président du Conseil départemental, Patrice Morançais, a annoncé un programme ambitieux pour le bras armé du Département en matière de logement social.



Une vingtaine de constructions neuves en moyenne par an, tout en maintenant ses efforts de rénovation du parc existant, ce sont

les objectifs annoncés par l'Office Public de l'Habitat, Creusalis.

En effet, ce dernier travaille actuellement à la restructuration de l'ancien internat, rue Alfred de Musset à Guéret, afin d'y réaliser 25 logements, à la construction de 5 maisons à Chambon-sur-Voueize et de 6 autres à Evaux-les-Bains. Suivront ensuite la livraison de 6 logements à Azérables et 15 supplémentaires à La Souterraine. Du côté des rénovations, l'office maintient le rythme avec une

cinquantaine de logements réhabilités chaque année.

A noter que ces opérations incluent systématiquement une amélioration de l'isolation et de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Après la fin des travaux dans 181 logements avenue Charles de Gaulle à Guéret et dans une quarantaine de logements à Boussac, ce sont 40 logements à Evaux-les-Bains et 58 à La Souterraine qui seront rénovés.

SPORTS

Deux nouveaux ambassadeurs olympiques



Dans le cadre du dossier « Guéret, centre de préparation aux Jeux Olympiques », le Département de la Creuse finance le poste d'un ambassadeur, dont le but est de promouvoir le territoire auprès des sportifs de haut niveau, et de les convaincre de venir

s'entraîner en Creuse, en vue de préparer les Jeux Olympiques de 2024. Depuis 2019, ce poste était occupé par Jens Schuermans, pilote licencié à Creuse Oxygène, qui a notamment participé aux Jeux Olympiques de Rio et Tokyo. Le coureur Belge a décidé d'arrêter sa mission pour se consacrer au haut niveau, mais ne manquera pas de promouvoir à titre personnel ce territoire qu'il connaît bien et affectionne. Ainsi, deux nouveaux ambassadeurs ont été désignés en les personnes de Noémie Garnier, pilote élite française et Loan Cheneval, pilote élite franco-suisse. Tous deux sont membres du team VTT Scott Creuse Oxygène Guéret et de l'équipe de France, et ne manqueront pas lors des compétitions internationales, de promouvoir le territoire et les infrastructures creusoises.

(DANS LE RÉTRO)

EMPLOI

Job 23, en mode d'emploi nomade



Alternative aux « jobs dating » classiques, le bus de l'emploi de Job 23, se veut être un véritable lieu d'accueil mobile, pour aller

à la rencontre, non seulement des demandeurs d'emploi mais aussi des entreprises recruteuses.

Seront ainsi proposés des ateliers de création de CV et d'aide à la recherche d'emploi et des jobs dating directement chez les recruteurs en fonction des besoins et de la saisonnalité.

Véritable support de communication, le bus de l'emploi sera présent, dès cette année, lors de plusieurs manifestations d'envergure sur le territoire.

TAPISSERIE

Le voyage de Chihiro se poursuit en Creuse



Vendredi 20 janvier, la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson a dévoilé la seconde tapisserie de la tenture « L'imagination

de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson ». 3 964 heures de travail et près de 800 couleurs auront été nécessaires pour que l'œuvre de 22,5 m² tombe de son métier.

Intitulée « Le banquet du Sans-visage », elle est le fruit du travail de Delphine Mangeret (carton), de Nadia Petkovic (couleurs), et du savoir-faire des lissières de la manufacture Robert Four : Sarah Chassain, Pauline Paris, Manon Gruel et Clémence Tonnoir. Elle est à découvrir à la Cité Internationale de la Tapisserie à Aubusson.

SPORT



Tirage de la Coupe au Département

Le 23 février dernier, l'Hôtel du Département était le théâtre d'un événement particulier, celui du tirage de plusieurs manches de Coupe en football. Autour de Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des sports et de Serge Aublanc, Président du District de football de la Creuse, de nombreux clubs avaient fait le déplacement. Au programme, tirages des 8^{èmes} des Finales des Coupe de la Creuse et Coupe Gilbert Andrivet, ainsi que des quarts de Finale des Coupes Jean Bussièrre et André Latéras et de la Coupe de la Creuse Féminine à 8, en présence de France Bleu Creuse qui assurait la retransmission de cet événement en direct sur ses ondes.

(DANS LE VISEUR)

La Creuse expérimente l'accompagnement rénové des bénéficiaires du rSa

En décembre dernier, la Creuse était officiellement retenue, parmi 43 Départements candidats, pour faire partie des 19 territoires expérimentateurs de l'accompagnement rénové des allocataires du revenu de Solidarité active (rSa).

Quel est le principe du dispositif ?

Dans un rapport de janvier 2022, la Cour des comptes dénonçait des résultats particulièrement insatisfaisants en termes de sortie du dispositif : « sept ans après l'entrée au rSa d'une cohorte d'allocataires, seuls 34% en seraient sortis et seraient en emploi et – parmi ceux-ci – seul un tiers serait en emploi de façon stable ». Face à ces constats, l'Etat a manifesté sa volonté de conduire, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion en territoires, une expérimentation s'appuyant notamment sur un accompagnement renforcé des bénéficiaires et une contractualisation intégrant des activités de 15 à 20 heures par semaine.

Pourquoi ?

Pour offrir, à tous, des opportunités afin de s'extraire de la précarité et de l'isolement social. Le rSa ne doit plus seulement être une « allocation de survie ». Il s'agit de repenser ce dispositif pour en faire un véritable **levier d'insertion et d'accompagnement vers l'autonomie** des personnes en situation de précarité. A travers cette expérimentation, et au regard notamment des besoins non satisfaits exprimés par ailleurs par les employeurs creusois, publics comme privés, l'ambition du Conseil départemental est d'expérimenter de nouvelles pratiques contribuant à faciliter le retour à l'emploi d'un plus grand nombre de bénéficiaires du rSa.

Comment ?

En commençant par réinterroger les dispositifs de solidarité existants et en proposant 3 principaux axes :

1 / Diminution du délai d'orientation des allocataires rSa, entre l'ouverture du droit, par la CAF et la MSA, et l'entretien d'orientation vers un référent de parcours, avec l'objectif de réduire les délais à 15 jours, alors qu'ils pouvaient être jusqu'ici de près de 4 mois.

2 / Elaboration d'un diagnostic socioprofessionnel initial pour chaque BrSa ; diagnostic dorénavant partagé entre le référent Pôle Emploi et celui du Conseil départemental.

A noter également la constitution d'un **Carnet de Bord** numérique retraçant l'ensemble du parcours – individualisé – du BrSa depuis son inscription (stages, insertion entreprises, formation,...) : plus besoin de demander les mêmes renseignements à chaque changement d'interlocuteur ! Les convocations des BrSa aux rendez-vous pourront par ailleurs dorénavant se faire par SMS et par mail (en plus des traditionnelles convocations par courrier) pour gagner en temps et en s'adaptant aux nouvelles pratiques de communication grâce à « **RDV insertion** ».

3 / Réduction du nombre de bénéficiaires suivis par chaque conseiller d'insertion socioprofessionnelle pour garantir un accompagnement plus en proximité et un suivi plus personnalisé (50 personnes suivies par conseiller au lieu de 90 à 160 actuellement).

Qui est concerné et quels changements pour les bénéficiaires du rSa ?

Tous les bénéficiaires du rSa, actuels et futurs, soumis à droits et devoirs, seront, à terme, concernés.

Dans un premier temps, d'avril à juin 2023, cette expérimentation concernera environ 80 nouveaux allocataires, pour progressivement être élargie à l'ensemble des bénéficiaires creusois à partir de juin.

Un calendrier serré

Depuis décembre 2022, des rencontres entre les services du Conseil départemental, de Pôle emploi et de l'Etat se déroulent plusieurs fois par semaine, avec l'appui des deux accompagnateurs nationaux désignés par le Gouvernement, pour suivre le déploiement de ce dispositif en Creuse. Y sont également associés l'ensemble des acteurs (CAF, MSA, Missions Locales, associations et acteurs de l'insertion, consulaires,...) de l'emploi et de l'insertion du département.

La fin de la phase d'expérimentation est prévue au 31 décembre 2024, pour une généralisation du dispositif, à l'échelle nationale, envisagée à partir de janvier 2025.

(CREUSONS PLUS LOIN)

Cap autonomie

Au cœur de sa mission de solidarités humaines, le Département a fait du maintien à domicile et de l'accompagnement à l'autonomie une politique prioritaire.



« Le Département s'engage pour exercer pleinement ses responsabilités sociales et solidaires en étant présent au quotidien au plus près de ses aînés et des personnes souffrant de handicap. »

Marie-Thérèse VIALLE
Vice-Présidente
en charge de l'autonomie

La téléassistance au servi

Domo Creuse Assistance, délégation de service public du Conseil départemental tien à domicile de nos aînés.

Domo Creuse Assistance propose un service personnalisé écoute bienveillante et efficacité grâce à des dispositifs performants et à une équipe parfaitement formée à ses missions.

Qu'est-ce que la téléassistance ?

C'est un ensemble de dispositifs connectés qui peuvent être installés à domicile afin de permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester, en toute sécurité, à leur domicile, en contrepartie d'un abonnement mensuel à la plateforme de téléassistance.

Les **ÉQUIPEMENTS** proposés dans les diverses offres d'abonnement sont :



un appareil de téléassistance avec médaillon ou bracelet d'alerte pour le foyer



un détecteur de fumée



un détecteur de gaz



un détecteur de monoxyde de carbone



un détecteur de température extrême



des tirettes d'alerte dans les lieux propices aux chutes

TOUS RELIÉS à Domo Creuse Assistance



Un **parcours lumineux** pour les déplacements nocturnes peut compléter l'offre afin de réduire les risques de chutes, ainsi qu'une **tablette tactile** pour les loisirs ou un **boîtier Mobi'LIB** pour les activités en extérieur.

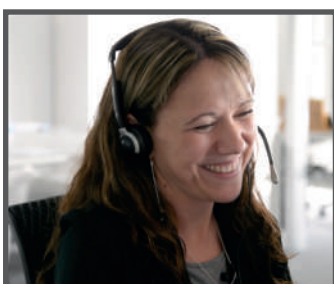
Enfin, Domo Creuse Assistance propose l'installation d'une **boîte à clés** permettant à la fois aux aidants d'intervenir au domicile, et aux secours de venir en aide sans faire de dégâts en cas de besoin.

ce du maintien à domicile

de la Creuse depuis 2010, apporte une réponse opérationnelle au souhait de main-

de téléassistance local conjuguant
ormants, simples et accessibles à tous
s et à l'accompagnement.

Un service de proximité



**Domo Creuse
Assistance,**
ma téléassistance
de proximité

24h/24 7j/7

Basée à Guéret, l'équipe est joignable 24h/24, 7j/7. Son professionnalisme et sa disponibilité garantissent une qualité de service unique, tout en offrant confort, sérénité et sécurité. Cette téléassistance de proximité permet, dans un délai de moins de 48h, d'intervenir à domicile pour installer, dépanner ou entretenir le matériel.

Le lien social et la convivialité sont également au cœur des valeurs et des missions de la plateforme de téléassistance. Des nouvelles des abonnés sont régulièrement prises et les anniversaires souhaités !

Les bénéficiaires de la téléassistance peuvent également, de leur côté, les contacter à tout moment pour rompre un moment de solitude ou de détresse morale.

La téléassistance à domicile, comment ça marche ?

En cas de besoin (chute, malaise, détresse morale, accident domestique), il suffit d'appuyer sur le médaillon, afin que les équipements se déclenchent automatiquement pour alerter Domo Creuse Assistance.

Un **chargé d'assistance** répond immédiatement et, selon la situation, les proches, le médecin ou les services de secours sont prévenus.

Des **aides financières** sont possibles selon la situation personnelle et les ressources afin de réduire le coût de l'abonnement.

Pour tout renseignement, contactez le

05 55 81 24 30



NOUVEAU

Mobi'LIB

LA SOLUTION DE TÉLÉASSISTANCE MOBILE PAR DOMO CREUSE ASSISTANCE

"Profitez de votre liberté
en toute sécurité !,"

25€
mois
avec engagement
de 50€ (10 mois après
achat et impôt)

DISPOSITIF D'ALERTE
GÉOLOCALISÉ 24H/24
simple, discret et léger



05 55 81 24 30
Il faut être abonné à 20000 d'euros
pour bénéficier de ce service d'urgence 24h/24
www.domocreuseassistance.fr



MOBI'LIB : LA LIBERTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

*Discret et léger, le boîtier
Mobi'LIB vous accompagne
dans vos activités et sorties
quotidiennes. Il vous permet
de profiter de votre indépendance
tout en rassurant vos proches
et vous protégeant lors de
vos déplacements.*

*Malaise, chute,... où que vous
soyez, une simple pression sur le
bouton d'alerte vous met en rela-
tion avec un chargé d'assistance,
24h/24 et 7j/7, qui vous géoloca-
lise immédiatement et prévient
vos proches ou les secours.*

*Équipé d'un bouton « Rappelle-
moi », le boîtier Mobi'LIB vous
permet également d'envoyer très
simplement un message à l'un
de vos proches, lui demandant
de vous rappeler au plus vite.*

Suis-je un aidant ?

Vous aidez régulièrement un parent, un proche ou un voisin ? Faites le point sur votre situation en 6 questions pour savoir si vous êtes un aidant et vous pourrez être, vous aussi, accompagné(e).

 **Cochez la case correspondant à votre réponse**

1 | J'ai dans mon entourage (familial, amical, de voisinage), une ou plusieurs personnes fragiles, malades, âgées ou handicapées que j'aide quotidiennement sans percevoir de rémunération, même si celle(s)-ci n'habite(nt) pas avec moi.

OUI NON

2 | Cette aide me mobilise plusieurs heures par semaine ou de façon significative plusieurs fois par mois (week-ends, vacances).

OUI NON

3 | J'ai le sentiment que cette aide va au-delà de ce qui serait normal dans une relation comme la nôtre (de famille, de voisinage,...) ou de ce que j'observe chez d'autres personnes que moi.

OUI NON

4 | Cette situation a une influence sur ma propre vie personnelle : j'ai dû reporter certaines de mes activités (loisirs, soins médicaux,...).

OUI NON

5 | Cette situation a une influence sur ma vie professionnelle : j'ai dû m'absenter à cause de cela, j'y pense souvent, cela me préoccupe même au travail...

OUI NON

6 | Il m'arrive de me sentir fatigué(e) et d'avoir envie de passer la main.

OUI NON

Vous obtenez un **total de 2 ou 3** > **OUI**

• *Il est probable que vous soyez un proche aidant, même si vous n'en avez pas encore conscience.*

Vous obtenez un **total supérieur à 3** > **OUI**

• *Vous êtes un proche aidant. Comme beaucoup d'entre eux, vous avez sans doute besoin d'aide. Contactez votre UTAS de proximité.*

JE SUIS :

un homme
 une femme

Âge :

JE SUIS :

actif(ve)
 retraité(e)

J'AIDE :

une personne âgée
 une personne handicapée

Son âge :

Merci de retourner ce questionnaire à :

Agir CDCA – 2 bis avenue de la République – 23000 GUÉRET

Vous pouvez également le remplir en ligne sur www.creuse.fr
ou en scannant le QR code (ci-contre)



 **UTAS d'Aubusson**
1 allée Jean-Marie Couturier
23200 AUBUSSON
05 55 67 72 00
Horaires d'ouverture :

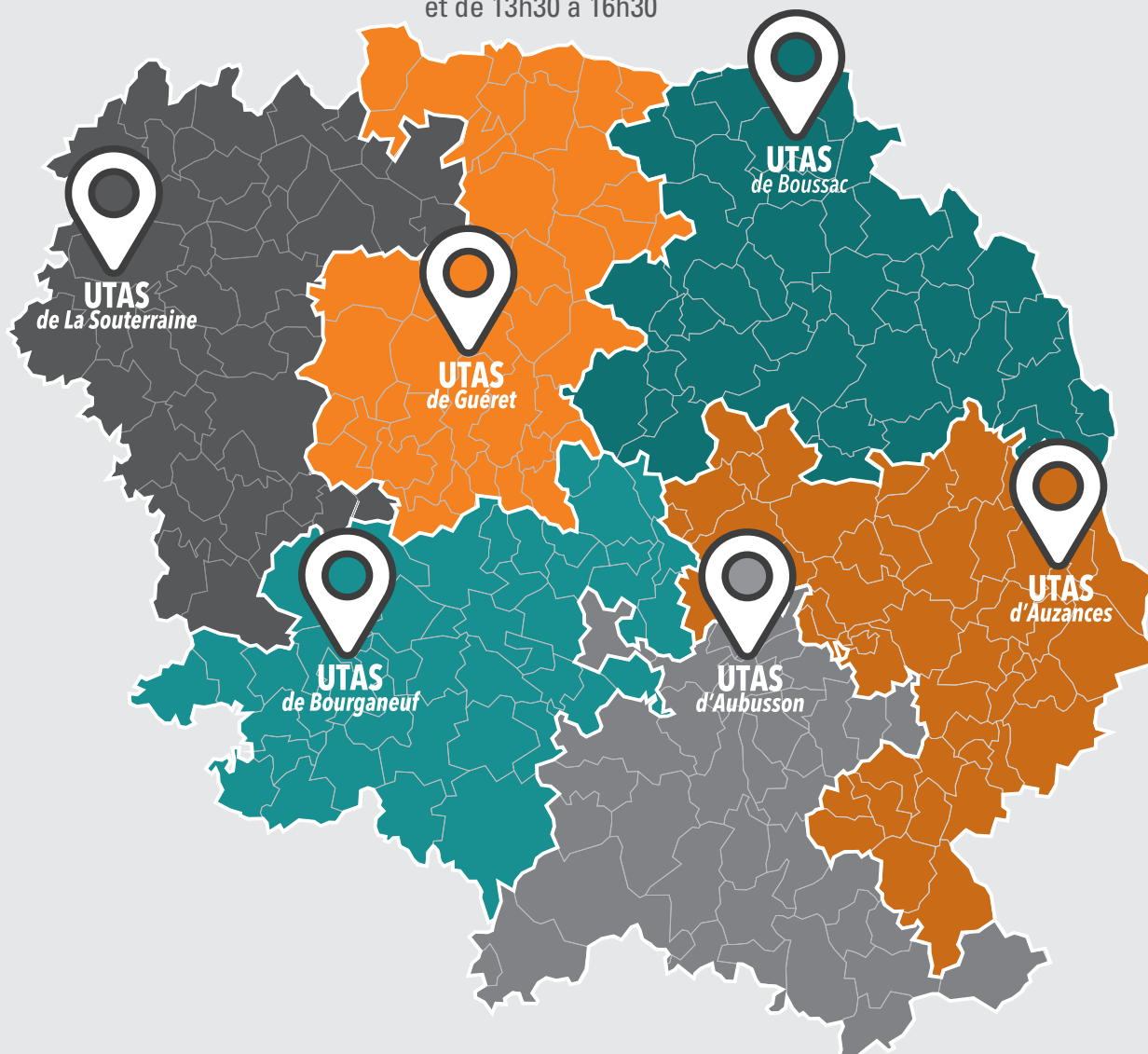
- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 **UTAS d'Auzances**
Maison du Département
Route de Montluçon
23700 AUZANCES
05 55 83 70 00
Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 **UTAS de Bourgneuf**
Avenue de la Gare
23400 BOURGANEUF
05 87 80 90 00
Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



 **UTAS de Guéret**
12 rue Sylvain Grateyrolles
23000 GUÉRET
05 44 30 25 40
Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 **UTAS de Boussac**
3 Quartier Pasteur
23600 BOUSSAC
05 87 80 90 00
Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 **UTAS de La Souterraine**
14 boulevard Mestadier
23300 LA SOUTERRAINE
05 55 63 93 00
Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

#bougetacaisse

L'APF France handicap de la Creuse fait campagne contre le stationnement gênant des véhicules.



Afin de sensibiliser les automobilistes, la délégation APF France handicap de la Creuse a lancé une campagne de communication dans les rues de Guéret afin d'informer les citoyens sur la loi et les besoins, et obtenir des modifications significatives, techniques et de comportement.

En effet, lorsque les voitures encombrant le trottoir, la largeur de passage est insuffisante pour permettre de passer avec un fauteuil roulant. La personne est alors obligée de faire demi-tour jusqu'au prochain bateau qui lui permettra de descendre du trottoir et d'emprunter la route jusqu'au bateau suivant.

Le risque d'accident devient alors important. Pourtant, selon l'article R417-11 du code de la route, « Tout arrêt ou stationnement très gênant pour la circulation publique [...] est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. » C'est ce message que souhaite délivrer l'association, comptant sur le civisme et la bienveillance de tous.

Le Département accessible

Grâce à la plateforme ElioZ, les services de la MDPH et du Département sont désormais accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

+ D'INFOS
EN SCANNANT
CE QR CODE



Depuis quelques mois, les personnes sourdes ou malentendantes ou présentant des difficultés d'élocution peuvent entrer en contact avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou les services du Conseil départemental, par téléphone ou en se rendant sur site, via la plateforme ElioZ.

Par téléphone, ce service est simple d'utilisation et permet une traduction simultanée en Langue des Signes Française (LSF), en Transcription en Temps Réel de la Parole (TTRP), ou en Langue Française Parlée Complétée (LFPC).

Pour ce qui concerne l'accueil physique à la MDPH, aux heures d'ouverture (cf. *ci-contre*), les usagers se verront remettre une tablette pour pouvoir échanger avec leur interlocuteur.

En 2023, votre MDPH
se dématérialise !

Déposez et suivez vos dossiers



en ligne

Rendez-vous sur
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/23

HORAIRES

Depuis le **2 janvier 2023**, nous vous accueillons par téléphone au **05 44 30 28 37** et à la MDPH, 2 bis Avenue de la République à Guéret :

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Mercredi : 9h00 - 17h00 (sans interruption)
- Jeudi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Rappel

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent désormais appeler les services de la MDPH et du Conseil départemental facilement et gratuitement grâce à la **plateforme Elioz Langue des Signes Française (LSF)**, en **Transcription en Temps Réel de la Parole (TTRP)**, ou en **Langue Française Parlée Complétée (LFPC)**.



Un budget ambitieux et résilient

C'est dans un contexte international et national perturbé et avec une augmentation annoncée des dépenses de fonctionnement de près de **6.5 M€**, que l'Assemblée Départementale a voté son budget primitif 2023 à hauteur de **297.8 M€**.



« 7 années de gestion rigoureuse assorties d'une volonté

de désendettement permettent de bâtir un budget 2023 à la fois résilient et ambitieux en faveur des transitions énergétiques et écologiques, de la cohésion territoriale et de l'attractivité du territoire. »

Franck FOULON

Vice-Président en charge de la modernisation de l'action publique, des finances et des bâtiments

41.58 M€

AIDER LES PERSONNES ÂGÉES

- > APA DOMICILE⁽¹⁾ = 2.58 M€
- > AIDE SOCIALE⁽²⁾ = 5.58 M€
- > APA ÉTABLISSEMENT = 13.42 M€

⁽¹⁾ DONT 0.30 M€ DÉPLOIEMENT TERRITORIAL
⁽²⁾ FRAIS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT OU EN FAMILLE D'ACCUEIL



0.55 M€

FACILITER LE LOGEMENT

POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ AU LOGEMENT (FSL)



18.7 M€

ACCOMPAGNER LE RETOUR À L'EMPLOI

- > ALLOCATION DE RETOUR À L'EMPLOI = 18.7 M€
- > PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION = 0 M€

25.58 M€

AGIR POUR LE HANDICAPÉ

- > PRESTATIONS, AIDES ET PÉRIENNES = 20.58 M€

MAINTIEN À DOMICILE OU AIDES AU PLACEMENT EN ÉTABLISSEMENT

- > PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP ET ALLOCATION COMPENSATrice (ADULTE ET ENFANTS DE MOINS DE 20 ANS) = 5 M€



11.79 M€

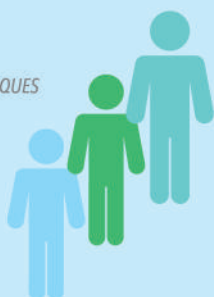
ÉQUIPER LES COLLÈGES

- > ÉQUIPEMENT, FONCTIONNEMENT, TRAVAUX DANS LES COLLÈGES = 10.56 M€
- > NUMÉRIQUE = 0.48 M€
- INVESTISSEMENT POUR INFORMATISATION 106 €/COLLÉGIEN
- > ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR = 0.16 M€
- > DISPOSITIFS PÉRI-ÉDUCATIFS = 0.38 M€
- > SPORT AU COLLÈGE = 0.21 M€



PERSONNES

4.8 M€
3.38 M€
T = 11.4 M€
DES PACKS DOMOTIQUES
BLISSEMENT



M€

AGNER
UR À L'EMPLOI

S RSA = 16.8 M€
TEMENTAL
= 1.9 M€

ANDICAP

RISE EN CHARGE

EMENT (FAMILLE D'ACCUEIL OU

SATION DU HANDICAP
ION TIERCE PERSONNE
INS DE 20 ANS) = 5 M€



BUDGET 2023

297.8 M€

la CREUSE
e Département



7.3 M€

SOUTENIR
LES POMPIERS



3.43 M€

SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

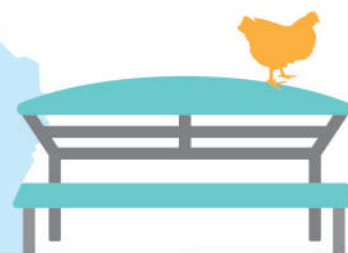
- > SOUTIEN AUX INTERCOM = 0.75 M€
- > SOUTIEN AUX COMMUNES = 0.48 M€
- > AGRICULTURE = 1.1 M€
- > TOURISME = 1.1 M€



15.5 M€

SÉCURISER
LES DÉPLACEMENTS

- > TRAVAUX ROUTIERS = 9 M€
- > ENTRETIEN, VIABILITÉ HIVERNALE, FAUCHAGE = 6.5 M€



2.35 M€

MODERNISER
LES RÉSEAUX D'EAU

- > AIDES POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE = 1.4 M€
- > AIDES À L'ASSAINISSEMENT = 0.95 M€



2.1 M€

CONNECTER
LE TERRITOIRE
NUMÉRIQUE ET TÉLÉPHONIE



4.19 M€

ANIMER LE TERRITOIRE

- > CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL = 1.77 M€
- > CITÉ DE LA TAPISSERIE = 1.06 M€
- > VALLÉE DES PEINTRES = 0.02 M€
- > AIDES AUX STRUCTURES SPORTIVES ET AUX SPORTIFS DE BON NIVEAU = 0.39 M€
- > RESTAURATION DES ÉDIFICES, PATRIMOINE = 0.4 M€
- > SUBVENTIONS DIVERSES 0.55 M€



Sur nos routes en 2023

En 2023, le Conseil départemental de la Creuse mobilisera 9 M€ pour moderniser et entretenir son réseau routier et garantir ainsi des conditions de circulation optimales pour les usagers. Zoom sur les grands chantiers à venir.

• Aires de covoiturage

Le Conseil départemental souhaite étoffer le nombre d'aires de covoiturage avec la création d'un aménagement supplémentaire soit à « Létrade » sur la commune de Mérinchal, soit à « Pierre-Blanche » sur la commune de Jarnages. Cet investissement représentera environ 120 000 €.

A ce jour, il existe 5 aires aménagées et gérées par le Département de la Creuse : La Souterraine, Fleurat, Saint-Vaury, Aubusson et Verneiges.

• Traverses d'agglomération

Le Département va investir 1,58 M€ dans la réfection des routes départementales des traverses d'agglomération (voir carte ci-contre). Ce programme permet d'accompagner les projets communaux avec la réparation des chaussées.

• Améliorer le confort et la sécurité des usagers

2,37 M€ vont être mobilisés sur le réseau principal et 1,55 M€ pour des travaux d'entretien sur le réseau secondaire. 2,46 M€ vont être consacrés pour des travaux d'ouvrages d'art et des opérations d'amélioration de la sécurité. (voir carte ci-contre)



ET AUSSI

Le carrefour du « Pré-Cantrez » à Aubusson

L'aménagement du carrefour du « Pré-Cantrez » fait partie des grands travaux de 2023. 1,2 M€ seront investis pour la réalisation d'un giratoire, ainsi que la réfection de la RD990, située entre la « Z.I. du Mont » et « La Seiglière ». Cette opération est la finalisation du programme de travaux entrepris depuis plusieurs années pour sécuriser le secteur.

L'aménagement provisoire, en service depuis 2019, a permis de tester le fonctionnement d'un carrefour giratoire. Le choix de la forme « cacahuète » a été privilégié, afin de permettre le raccordement de l'ensemble des voies présentes au niveau du carrefour, tout en prenant en compte les contraintes foncières environnantes, notamment la présence de plusieurs maisons d'habitation situées à proximité immédiate. Les travaux ont démarré

début avril, pour une période de plus de 3 mois. Des déviations sont mises en place ainsi qu'une signalétique dédiée.






Traverses de bourg

Travaux sur l'axe principal

Travaux sur le réseau secondaire



“ Investir pour l’amélioration de notre réseau routier, c’est soutenir l’économie locale tout en contribuant à faciliter les déplacements des usagers et l’accès au territoire pour en favoriser l’attractivité. ”

”

Hélène FAIVRE
Vice-Présidente en charge du numérique et des mobilités

(PAGE CULTURE)

Les maçons de la Creuse racontés aux enfants



A l'occasion de cette année 2023, Année de la Creuse, le Conseil départemental, et particulièrement ses services des

Archives départementales et du Patrimoine, ont souhaité mettre en avant l'histoire de notre territoire au travers de l'épopée de nos maçons creusois, en la rendant accessible aux plus jeunes. C'est ainsi qu'une collaboration s'est créée avec « Quelle Histoire », une maison d'édition française publiant des livres et des applications visant l'enseignement de l'histoire aux enfants.

Dans cet ouvrage, dédié aux 8-12 ans, on y découvre les chantiers parisiens, les différents métiers des

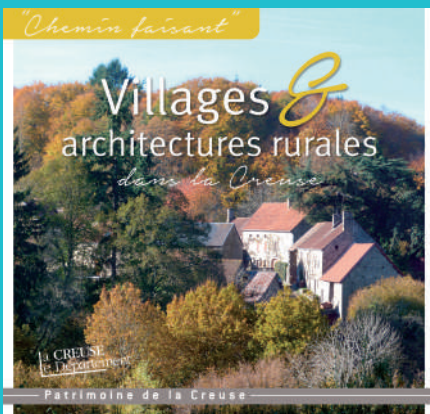
maçons de la Creuse, ... racontés au travers de la vie de Marie et Léonard, sans oublier l'emblématique Martin Nadaud.

« **Les Maçons de la Creuse** »
Editions **Quelle Histoire (8-12 ans)**
40 pages - Février 2023

Tarif : 6 euros

Disponible à la boutique des Archives départementales – rue Franklin Roosevelt à Guéret et bientôt sur la boutique en ligne du Conseil départemental

Villages & architectures rurales dans la Creuse



Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la vie au sein des villages creusois s'organise autour de la ferme et de ses nombreuses dépendances, souvent privatives mais parfois collectives. Ces ensembles se composent d'habitation, grange, étable, puits, bergerie, four à pain, ...

Cette organisation est typique de la Creuse. Chaque élément s'inscrit dans un contexte particulier lié à des raisons fonctionnelles, physiques et historiques. Richement illustré de photographies et de croquis, cet ouvrage invite le lecteur à la découverte de ces architectures qui ont fait et continuent de faire l'identité de notre territoire, témoignant de la richesse et de la diversité de son patrimoine rural.

« **Villages & architectures rurales dans la Creuse** »

Editions **Patrimoine de la Creuse** –
Collection « **Chemin faisant** »

40 pages - ISBN : 979-091-122-337 -
Tarif : 8 euros

Disponible en librairies et points presse du département

Coquelicontes refléurit !



Le Festival Coquelicontes revient du mardi 16 au dimanche 28 mai 2023 dans les campagnes creusoises. De nombreux spectacles vous attendent partout et pour tous.

Toute la programmation sera à retrouver en ligne sur le site biblio.creuse.fr

(LIBRE EXPRESSION)

GROUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS**2023 : l'Année
de la Creuse placée
sous le signe du Travail**

Le 10 février dernier, nous votions un budget offensif et ambitieux de l'ordre de 300 millions d'euros pour l'année 2023. Ce budget, en hausse par rapport à 2022 et 2021, nous permet de prévoir plus de 29 millions d'euros de nouvelles dépenses d'investissement. Mais les très bons chiffres de ce budget ne doivent pas nous faire oublier un avenir incertain

marqué par l'inflation et la volonté du Gouvernement d'affaiblir les finances des Conseils départementaux.

L'échelon départemental a plus que démontré son utilité et l'intérêt de son action de proximité lors des dernières crises. Notre expertise et notre connaissance fine des territoires ont permis de trouver des solutions concrètes aux attentes de nos citoyens. C'est dans cet état d'esprit que nous avons souhaité faire partie des 19 territoires à expérimenter l'accompagnement rénové des allocataires du RSA. Nous avons entendu les interrogations dans nos cantons et, comme chacun, nous n'avons pu que constater l'augmentation du nombre d'emplois non pourvus en Creuse et la nécessité de prendre en compte les réalités territoriales d'un département rural tel que le nôtre. À l'échelle du Conseil départemental, cette situation se traduit notamment par un nombre de plus en plus important d'heures d'aide à domicile non effectuées pour nos aînés, à qui nous avons pourtant ouvert des droits. Il nous apparaît donc indispensable de rapprocher du monde du travail les personnes qui en sont le plus éloignées. Il en va du développement de notre territoire et de son dynamisme économique, mais aussi du « bien-vivre » de ces publics. Vivre du RSA n'est en effet pas une fin en soi et on ne peut raisonnablement pas s'en satisfaire.

La Creuse a le vent en poupe et les chiffres de fréquentation du stand creusois au Salon International de l'Agriculture le démontrent. À nous de mettre en place les conditions de la réussite dans nos territoires ! Et alors que s'est ouvert, en janvier, l'Année de la Creuse, vous pouvez compter sur notre détermination à poursuivre notre travail engagé par nos équipes au service des Creusois, de la renommée et de l'attractivité de la Creuse.

Jérémie SAUTY*Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants*GROUPE
DE LA GAUCHE**L'esprit
creux**

On allait voir ce qu'on allait voir ! Un slogan allait tout changer. Pour 130 000 €, le Conseil départemental s'emparait d'une marque de territoire : « L'Esprit Creuse ». Le département allait tourner le dos à son déclin. C'en serait fini des vieilles lunes, il convenait d'être moderne, d'être communicant. Vous ne compreniez pas ce que signifiait précisé-

ment « L'Esprit Creuse » ? Vous pensiez que cela aurait tout aussi bien pu s'appliquer dans un autre département pour donner « L'Esprit Corrèze » ou « L'Esprit Ardèche », par exemple ? Vous aviez des doutes sur les formules creuses qui ne disent rien de l'identité creusoise ? Mais, enfin ! Puisqu'on vous dit que la communication peut remplacer l'action !

Oui, mais voilà, patatras : les chiffres du dernier recensement sont tombés et ils sont catastrophiques pour notre département. En quelques années, après une période de stagnation, le nombre d'habitants est passé de 122 000 à 116 000. L'arrivée massive de citadins dans le monde d'après COVID, maintes fois évoquée dans les discours « tarte à la crème » n'a pas eu lieu. Pire encore, l'INSEE prévoit une perte de 26 000 habitants d'ici 2070. En cause : les décès sont beaucoup plus importants que les naissances et l'installation de nouveaux habitants n'est pas suffisante pour compenser. Enfin, au même moment, nous apprenions que la Creuse demeurerait le département le moins visité de France...

Alors, non, tout n'est pas perdu. Des chantiers doivent être menés, une politique ambitieuse d'accueil peut être développée. La noblesse de l'action politique réside dans la construction d'un avenir possible.

Mais l'incantation, les slogans ne suffisent pas. Ma grand-mère disait : « On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre. »

Jean-Luc LÉGER*Président du Groupe de la Gauche*



À l'Étang de Landas

L'Étang des Landes au fil des saisons

Un film de Carmen MUNOZ PASTOR et Vincent PRIMAULT

L'ESPRIT
CREUSE

la CREUSE
le Département

Reserve Naturelle Nationale
ÉTANG DES LANDES

Pour plus de renseignements, contactez-nous sur carduelis@laposte.net

PRODUCTION
CARDUELIS